Ville de Muret

ÉCOLE MUNICIPALE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
NICOLAS DALAYRAC

DANSE – MUSIQUE – THÉÂTRE - ART DE LA SCÈNE

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES et PÉDAGOGIQUES

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Contact : 05 61 51 91 60 – emea@mairie-muret.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi 14h-18h
Mardi 14h-18h
Mercredi 9h-12h30 et 14h-18h
Jeudi 14h-18h
Vendredi 14h-17h

Équipe administrative :

Direction : Ludovic Dandine
Accueil des publics : Chantal CERDEIRA, Julie MALAURIE, Ismaël TRAORÉ
Gestion du parc instrumental : Chantal CERDEIRA
Régisseuse des recettes : Julie MALAURIE,

Informations modalités de paiement

La Facturation est envoyée par mail **uniquement au responsable légal 1** renseigné sur le dossier d'inscription. Si vous ne possédez pas d'adresse mail, la facture sera envoyée par courrier.

Comment payer ?

Vous avez la possibilité de régler votre facture soit :

- **En ligne** : votre identifiant est envoyé par mail en début d'année scolaire, le lien de connexion est indiqué sur la facture (en cliquant sur le lien vous serez redirigé vers l'extranet usager Imuse).
- **Sur place** : par CB, chèque ou espèces à l'accueil de l'EMEA aux horaires d'ouvertures.
- **Par courrier** (chèques uniquement) à l'adresse suivante : Mairie de Muret, EMEA 27 rue Castelvielh 31607 Muret.

Les chèques doivent être établis à l'ordre de : Régisseur des Recettes.

Informations tarifs :

- ✓ Le tarif concernant le droit d'inscription annuel sera facturé lors de la cotisation du 1er trimestre.
- ✓ Le tarif trimestriel « Cursus Formation Musicale » et Instrument est basé sur le niveau en cours d'instrument *(dans le cas où l'élève suit un niveau différent en formation musicale et en instrument).*
- ✓ Le tarif trimestriel « Danse classique et Jazz » est basé sur l'âge et le niveau de l'élève.
- ✓ Le tarif de 15€ concernant la tenue du spectacle de danse de fin d'année sera facturé lors de la cotisation du 2ème trimestre.

Trimestre	Période	Date d'envoi des factures
Premier	Du 1er octobre au 31 décembre	Mi Octobre
Second	Du 1er janvier au 31 mars	Mi Janvier
Troisième	Du 1er avril au 30 juin	Mi Avril

A noter que :

- Les ateliers et ensembles sont gratuits si l'élève est déjà inscrit à l'une des activités de l'école.
- L'ensemble du cursus d'étude doit être suivi pour l'année scolaire.
- Tout trimestre entamé est dû dans son intégralité, toute démission en cours d'année doit être notifiée par courrier ou par mail au secrétariat avant le début du trimestre suivant, afin d'arrêter la facturation du/ des trimestre(s) restant(s).
- Sur présentation d'un certificat médical justifiant l'incapacité de la poursuite de la discipline pendant plus d'un mois, un remboursement sera appliqué.
- Tout changement de situation devra être signalé avant le début du trimestre suivant pour être pris en compte lors de la facturation suivante.

Pour toutes informations complémentaires : regie.recettes.emea@mairie-muret.fr

Règlement intérieur

Assiduité/Absence :

- Il est indispensable de prévenir le secrétariat pour toute absence.
- Un retard ou absence en cours ne donnera pas droit à un rattrapage.
- Tout désistement en cours d'année doit être signalé par écrit (mail ou courrier) avant le trimestre suivant.

Les parents sont tenus d'accompagner leurs enfants, et en sont responsables, jusqu'à la salle de cours. Ils doivent s'assurer de la présence de l'enseignant et récupérer leurs enfants à la fin du cours.

Absence d'un enseignant :

- En cas d'arrêt maladie, l'enseignant n'est pas tenu de remplacer le cours. En cas d'absence de l'enseignant pour tout autre motif, il est tenu de faire une proposition de remplacement de cours.
- En cas d'arrêt maladie d'un enseignant au-delà de 15 jours consécutifs, un remplaçant pourra être nommé sur l'initiative de la Direction, en fonction des possibilités existantes.
- En cas de non possibilité de remplacement, **et à partir de trois cours** non dispensés par l'enseignant au cours d'un trimestre, un abattement sera effectué au prorata du trimestre, sur la facture en cours ou sur celle du trimestre suivant.
- Dans le cas d'une absence prolongée d'un enseignant au troisième trimestre, un avoir pourra être fait sur l'année scolaire suivante, en cas de réinscription de l'élève
- Les avis d'absence sont affichés à l'entrée de l'EMEA. Le secrétariat s'efforce de prévenir les élèves de l'absence d'un enseignant, sans que cela constitue une obligation.

Organisation de l'enseignement :

- La date de reprise des cours est fixée par la Direction chaque année.
- Les cours se déroulent chaque semaine de septembre à juin, à l'exception des jours fériés et des périodes de vacances scolaires.

Une formation globale :

- ✓ Les activités de l'EMEA comprennent des concerts, spectacles, animations, auditions… Elles sont conçues dans un but essentiellement pédagogique et font partie intégrante de la scolarité. Les élèves sont tenus d'y participer.
- ✓ Si vous souhaitez répéter en dehors de vos cours, vous pouvez faire une demande de prêt de salle auprès de l'accueil.
- ✓ En musique, outre sa discipline instrumentale, un élève doit obligatoirement suivre une classe de formation musicale. **La formation musicale est obligatoire jusqu'à la fin du 1er cycle.**

Toute demande de dérogation ou de dispense devra faire l'objet d'un écrit motivé à la Direction de l'établissement et d'un entretien.

Prêt d'instruments

Toute personne (enfant et/ou adulte) débutant une pratique instrumentale peut faire une demande de prêt d'instrument auprès de l'accueil de l'école dès la première semaine de septembre.
Pour ce faire, l'emprunteur remplira le formulaire de prêt (à demander à l'accueil de l'EMEA).

Il est à noter que les enfants et les nouveaux élèves sont prioritaires.

Durée du prêt :

Le prêt de l'instrument est consenti pour l'année scolaire.

Conditions d'accès :

✓ Fournir une attestation d'assurance mentionnant les références de l'instrument et le montant de la valeur de l'instrument.
✓ Fournir un chèque de caution du montant de la valeur de l'instrument.

Restitution

L'instrument doit être rendu en bon état **accompagné d'une facture de révision de moins d'un mois.**
En cas de dommage sur l'instrument, la famille est tenue de procéder aux réparations ou au remplacement de ce dernier dans un magasin spécialisé (après accord de la direction).
Une facture ou une attestation de réparation sera exigée.

Liste des instruments en prêt

- Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare électrique (enfant), guitare basse (adulte)
- Cuivres : trompette de poche (pour les éveils), cornet (pour les enfants à partir du CE2), trompette (pour les enfants à partir de la 6ème)
- Bois : flûte traversière, clarinette, saxophone alto, saxophone ténor, accordéon
- Percussions : batterie (batterie peu sonore pour les enfants)

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'accueil de l'EMEA au 05.61.51.91.60 ou par mail à emea@mairie-muret.fr.

INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

Calendrier vacances :

10 octobre au 05 novembre 2023	Vacances de Toussaint
24 décembre au 07 janvier 2024	Vacances de Noël
11 au 25 février 2024	Vacances d'hiver
07 juillet 2024	Fin des cours

Jours fériés

01 novembre 2023	Toussaint
11 novembre 2023	Armistice
25 décembre 2023	Noël
01 avril 2024	Lundi de Pâques
01 mai 2024	Fête du travail
08 mai 2024	Armistice
09 mai 2024	Ascension
20 mai 2024	Lundi de Pentecôte

CURSUS ÉVEIL ET INITIATION ARTISTIQUE

Un socle commun pour la musique, la danse et la mise en scène.
Nous proposons un éveil à la sensibilité et à la pratique artistique par une approche interdisciplinaire, pour les enfants de **la Moyenne section de maternelle jusqu'au CE1.**

Ces ateliers ludiques privilégient l'activité sensorielle, corporelle et vocale en mettant en relation le corps avec les sons et les mouvements dans l'espace.

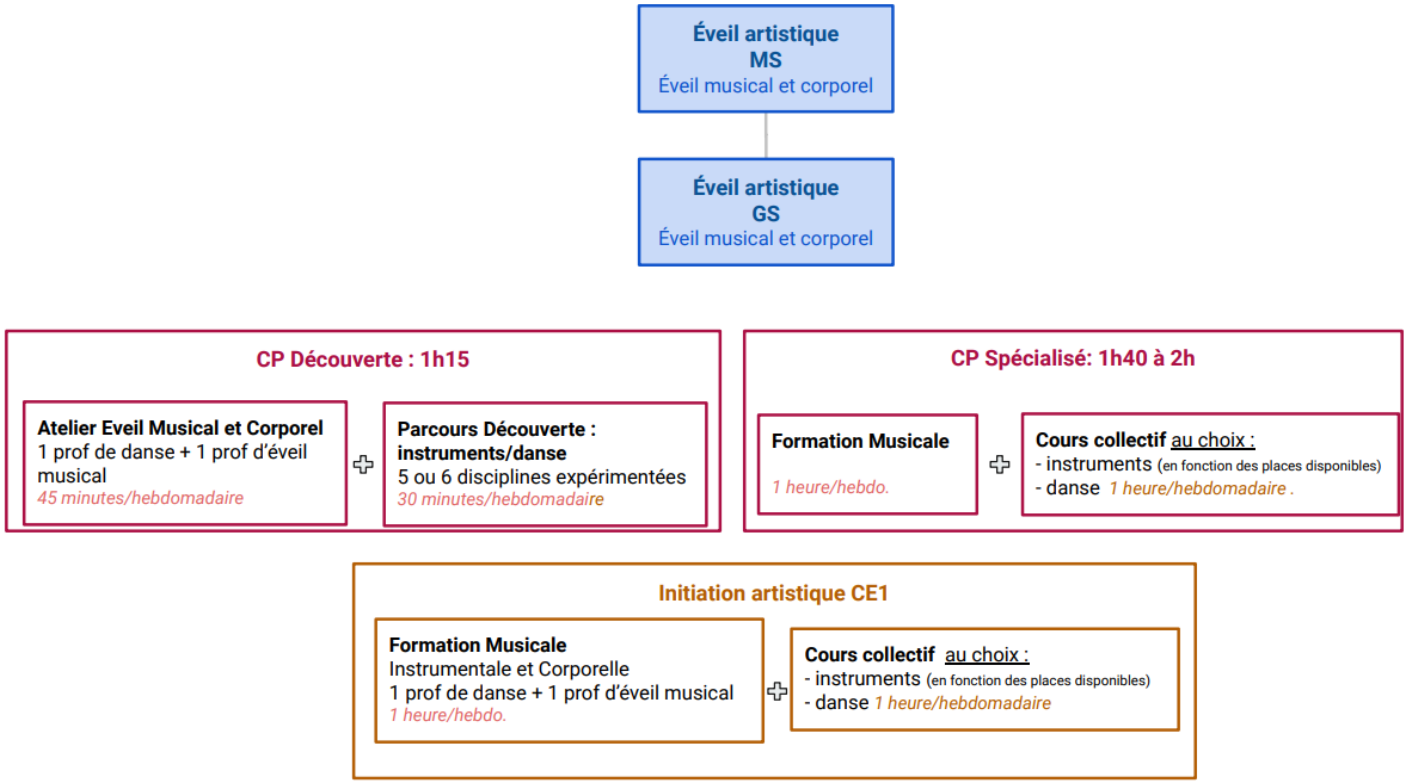

I. ÉVEIL ARTISTIQUE MS et GS

Pour qui ? Les enfants en Moyenne section **(MS**) ou en Grande Section **(GS)** maternelle.

Objectifs pédagogiques:
- Amener l'enfant à s'éveiller à l'art par la transversalité de la danse et de la musique
- Développer l'imagination et la créativité
- Découverte du corps, de la voix et du son comme moyen d'expression
- Libérer la voix par le geste, libérer le geste par la voix
- Ouvrir l'oreille intérieure
- Développer une relation à l'espace (le sien propre, celui de l'autre et l'espace dans sa globalité)
- Développer un sens artistique par la présence scénique

II. INITIATION ARTISTIQUE CP et CE1

Pendant ce parcours d'une ou de deux années, l'enfant peut se familiariser avec l'univers de la musique et de la danse, avant de choisir de se spécialiser dans l'une ou l'autre des disciplines.

- **CP Découverte**

Pour qui ? Les parents qui souhaitent une approche artistique globale de l'art, et qui veulent faire découvrir plusieurs pratiques instrumentales et corporelles à leurs enfants.

Ce parcours est composé de deux ateliers complémentaires et indissociables :

- un atelier commun musique et danse,
- un «Parcours Découverte » permettant d'expérimenter : la trompette, l'alto, la guitare, la flûte traversière et de s'initier à la danse, à raison de quatre semaines par discipline.

Objectifs pédagogiques :
- Amener l'enfant à s'éveiller à l'art par la transversalité de la danse et de la musique
- Développer l'imagination et la créativité
- Découverte du corps, de la voix et du son comme moyen d'expression
- Libérer la voix par le geste, libérer le geste par la voix
- Développer une relation à l'espace (le sien propre, celui de l'autre et l'espace dans sa globalité)
- Développer un sens artistique par la présence scénique
- Découverte des instruments

- ## CP Spécialisé

Pour qui ? Les parents qui souhaitent une approche spécialisée de l'enseignement artistique, et dont les enfants ont déjà fait le choix d'une discipline instrumentale, ou de la danse.

Objectifs pédagogiques :
Construction des bases de la pratique et de la culture musicale et dansée autour d'une discipline instrumentale ou chorégraphique.

Organisation :
Ce parcours est composé de deux cours obligatoires :
- Un cours de formation musicale **+** un cours spécialisé au choix :

- danse : cours d'une heure hebdomadaire

ou

- musique : un cours collectif d'instrument (2 à 3 élèves) choisi par l'élève, en fonction des places disponibles (20 minutes/élève, planning déterminé en septembre)

- ## Initiation artistique CE1

Pour qui ? Les enfants en CE1.

Objectifs pédagogiques :
- Amener l'enfant à s'éveiller à l'art par la transversalité de la danse et de la musique
- Développer l'imagination et la créativité
- Découverte du corps, de la voix et du son comme moyen d'expression
- Libérer la voix par le geste, libérer le geste par la voix
- Ouvrir l'oreille intérieure
- Développer une relation à l'espace (le sien propre, celui de l'autre et l'espace dans sa globalité)
- Développer un sens artistique par la présence scénique
- Approfondissement d'une discipline au choix : instrument ou danse

Organisation : Ce parcours est composé de deux ateliers indissociables :
- **Un atelier de Formation musicale instrumentale et corporelle** d'une heure hebdomadaire, assuré conjointement par un professeur de danse et un professeur de musique

.**+ Un cours spécialisé au choix** :

- danse : cours d'une heure hebdomadaire
- musique : un cours collectif d'instrument (2 à 3 élèves) choisi par l'élève, en fonction des places disponibles (20 minutes/élève, planning déterminé en septembre)

Cursus ARTS DE LA SCÈNE

Né de la volonté des enseignants de promouvoir la **transversalité**, le cursus Arts de la scène permet à chaque élève de **développer son projet artistique grâce à la pluridisciplinarité de nos enseignements**. Les élèves engagés dans ce parcours sont initiés aux techniques du spectacle vivant, par le travail du corps, du rythme, de la voix. À la fin de ce cursus, les élèves affirmeront leurs capacités à construire ensemble leur propre création scénique.

TOUS EN SCÈNE #1 (Durée : 3 ans)

- **Atelier Théâtre Musical :**

Pour qui ? Les enfants de 7 à 10 ans

Objectifs pédagogiques/artistiques :

- Amener l'enfant à s'initier aux arts par une approche globale et transversale
- Associer la voix, le corps et l'espace scénique
- Créer une pièce de théâtre en musique.

TOUS EN SCÈNE #2 (Durée : 3 ans)

- **Atelier Tutti :**

Pour qui ? Pour tous les élèves musiciens ayant 3 ans minimum d'instrument dans les disciplines suivantes : violon/alto/violoncelle/flûte traversière.

Objectifs pédagogiques/artistiques :
- Amener l'élève à s'initier aux arts par une approche transversale et par le biais d'une pédagogie collective
- Permettre une approche concrète de la Formation Musicale, par l'utilisation des instruments pendant les cours.
- Associer la voix, le corps

Organisation : Deux cours obligatoires :1 h de Cours collectif d'instrument (3/4 élèves) + 1 h de Formation Musicale instrumentale et corporelle, assurée conjointement par un professeur de Formation Musicale et un professeur de musique.

Cursus TRADITIONNEL

Ce parcours s'adresse à tous ceux qui souhaitent une approche traditionnelle et spécialisée de l'enseignement artistique.
L'apprentissage est décliné en plusieurs cycles, ponctué par des évaluations en musique et en danse.

I. MUSIQUE

Pour qui ? Enfants à partir de 8 ans, Ados et Adultes.

Organisation :

Cycle 1 :

- Un cours individuel d'instrument :20 minutes hebdomadaires les deux premières années, puis de 30 minutes à partir de la troisième année.
- Un cours de Formation Musicale **obligatoire :** 1 heure hebdomadaire les deux premières années, puis 1h30 à partir de la troisième année.

Possibilité de participer à des ensembles instrumentaux.

Cycle 2 :

- Un cours individuel d'instrument : 30 minutes hebdomadaires les deux premières années, puis de 45 minutes à partir de la troisième année (en fonction des évaluations).
- Un cours de Formation Musicale **optionnel :** 1h30 hebdomadaire

Possibilité de participer à des ensembles instrumentaux.

Cycle 3:

- Un cours individuel d'instrument : 45 minutes hebdomadaires

Possibilité de participer à des ensembles instrumentaux.

✓ La Formation Musicale

Organisation pédagogique :

1er Cycle : 1C

- 1ère année : 1C1
- 2ème année : 1C2
- 3ème année : 1C3
- 4ème année : 1C4
- 5ème année : 1C5 ➡ possibilité de passer le Brevet Musical Départemental (BMD)

2ème Cycle : 2C

- 1ère année : 2C1

Dispositifs pédagogiques particuliers :

- La Formation Musicale Ados
Ce cours d'une heure hebdomadaire est dédié aux élèves des niveaux 1C1/1C2/1C3. Ces cours sont adaptés aux élèves de 11 ans et plus, débutant leur cursus musical.

Pour qui ? Adolescents débutants et grands débutants, de 11 à 14 ans.

- La formation musicale pour adultes
Les cours, d'une durée d'une heure et demie par semaine, sont organisés sur 4 ans. Aucun niveau n'est requis pour s'inscrire en 1ère année.

Pour qui ? Adultes niveau débutant ou intermédiaire

- ## ENSEMBLES/ATELIERS

L'EMEA propose de nombreux ensembles et ateliers pour tout âge et tous niveaux.

Les ateliers et ensembles sont gratuits si l'élève est déjà inscrit à l'une des activités de l'école.

Tout musicien amateur peut s'inscrire aux ateliers ou ensembles, sans obligation de suivre un cours d'instrument ou un cursus complet et sans aucune sélection.

ENSEMBLES	
Ensemble Initiation	Pour les élèves **débutants, jusqu'à 3 ans de pratique** instrumentale *(tous instruments)*
Ensemble Crescendo	Pour les élèves de **4 à 6 ans** de pratique instrumentale (tous instruments)
Ensemble Nicolas Dalayrac	Pour les élèves en **cycle 2 et les adultes** (tous instruments)
Ensembles à cordes	Pour les élèves pratiquant un instrument à cordes en **cycle 2 et les adultes**
Marching Band	Ensemble à vents, cuivres et percussions (tous niveaux)
Ensemble de guitares 1er et 2ème Cycle	Pour les élèves **guitaristes, à partir de 2 ans** de pratique instrumentale
ATELIERS MUSIQUES ACTUELLES	
Atelier pop-rock ados «Notes Body»	Pour les **élèves entre 11 et 17 ans souhaitant s'initier ou se perfectionner au pop-rock** : chant, basse, batterie, guitare, instruments à vents, à cordes... (tous niveaux)
Atelier Musiques actuelles adulte	Pour **les adultes** souhaitant s'initier ou se perfectionner aux Musiques actuelles : chant, basse, batterie, guitare, instruments à vents, à cordes … (tous niveaux)
Atelier d'improvisation libre, « Impronautes »	Pour les élèves **ados/adultes** souhaitant s'initier ou se perfectionner en improvisation (tous instruments, tous niveaux)
ATELIERS VOIX	
Atelier Théâtre musical	Activité associant le chant au jeu théâtral pour créer une pièce de théâtre en musique. Pour les élèves d**e 7 à 10 ans**
Atelier Technique vocale et chant choral	Dans une ambiance conviviale, les participants apprennent à libérer leur voix par le biais d'exercices vocaux ludiques et de chauffe corporelle et vocale, les préparant à la mise en pratique de pièces polyphoniques pour chœurs mixtes.

II. DANSE

Dans cette discipline, le projet pédagogique est axé sur l'épanouissement personnel et collectif.
Les élèves vont pouvoir créer, coopérer, observer, jouer avec le rythme, les élans, leur corps et le groupe. Ils découvriront les œuvres d'hier à aujourd'hui, les codes de la danse Classique ou de la danse Jazz et apprendront à les dépasser afin de construire leur identité de danseur.

Pour qui ? Tous les élèves **à partir de 8 ans**, sans aucune sélection.

Objectifs pédagogiques :
- Transmettre la danse Classique et/ou Jazz aux élèves.
- Sensibiliser, partager, faire découvrir la danse à ceux qui ne la connaissent pas.
- Participer activement aux différents projets artistiques et pédagogiques de l'école.
- Aborder les fondamentaux de la danse :
    - Espace : du corps, du geste, du lieu, des autres camarades.
    - Temps : la vitesse, le rythme.
    - Énergie (flux) : les nuances, les différentes utilisations musculaires.
    - Poids.
- Accompagner les élèves dans leurs évolutions artistiques afin qu'ils prennent plaisir à danser.
- Veiller à respecter le corps de chaque enfant suivant les aptitudes personnelles de l'élève associées à son vécu, en respectant sa croissance et ainsi permettre de valoriser sa progression durant tout son apprentissage.
- Amener les élèves à faire du travail de groupe ainsi que personnel.
- Amener les élèves vers l'autonomie.
- Mener un travail sur l'interprétation
- Développer la culture chorégraphique des élèves

Organisation pédagogique :
Le cursus se développe sur trois cycles. Pour l'ensemble des cycles, les cours se présentent de façon traditionnelle et sont toujours ponctués de « moments de liberté », sorte de mini-ateliers, faisant appel selon le travail en cours à : l'imagination, l'improvisation, l'appropriation, le jeu…

L'évaluation des progrès des élèves se fait tout d'abord sous forme de «contrôle continu», valorisant leur investissement durant le cours de danse, mais aussi lors de représentations et/ou devant un jury extérieur. Se confronter au regard de l'autre lors d'évaluations (Portes Ouvertes, spectacles) participe au principe même de formation.

Chaque année, un spectacle est organisé, invitant ainsi les élèves à s'exprimer devant un public. Pour varier les relations possibles d'expression, les élèves peuvent se produire sur une scène, mais aussi dans l'espace urbain, sous forme de déambulations ou performances.
Mise en place également de l'auto-évaluation.
<u>Cycle 1 (3 ans) :</u>
- Construire un alignement vertical souple et solide, comprendre et maîtriser le mouvement en dehors, intégrer les coordinations basiques.
- Développer de la capacité d'écoute et d'observation des autres, de la musique, pour danser ensemble.
- Instituer l'environnement de confiance du cours. Apprendre à écouter, observer, toucher, échanger (soi, l'autre, le groupe).

<u>Cycle 2 (3 ans) :</u>
- Approfondir les acquis, étoffer le langage chorégraphique ; Compréhension des transitions, recherche de la fluidité et de la rythmicité propre des différents pas.
- Appropriation des chaussons de pointes, intégration de la technique des pointes dans le langage chorégraphique (danse classique).

- Valoriser et favoriser l'autonomie, la coopération, la créativité, la co-création, l'inventivité, les initiatives. Pratique de l'auto-évaluation.

Cycle 3 (3 ans et +)
- Approfondissement des différentes techniques et de l'approche artistique

Dispositifs pédagogiques particuliers :

- **Classe Adultes**

Différents cours sont proposés :

LA BARRE AU SOL : (Danse Classique)
Elle permet un travail personnel et approfondi en matière de conscience corporelle. L'assouplissement, le renforcement musculaire et la coordination y sont abordés au rythme de chaque participant. Chacun peut y trouver sa place, quel que soit son niveau en Danse.

LES COURS DE DANSE CLASSIQUE OU DE DANSE JAZZ :
L'objectif de ces cours est avant tout de se faire plaisir tout en poursuivant sa progression, en renouant avec ses acquis ou en découvrant une discipline (classique ou jazz).
Les exercices sont repris, complétés et enrichis tout au long de l'année pour que chacun puisse y trouver son propre rythme d'évolution.

ATELIER DANSE IMPROVISATION ET CRÉATION :
Cet atelier s'adresse aux Danseurs, Non-Danseurs, Musiciens, Comédiens, ados et adultes, désireux de retrouver la Danse qui est en eux, tout simplement.
Découvrir les fondamentaux du mouvement dansé, la connexion « Corps-Espace-Son », la fluidité et l'énergie du geste, son intention et son interprétation. Parfaire sa Danse ou la rencontrer.

III. THÉÂTRE

L'art théâtral est un art collectif qui repose avant tout sur le plaisir du jeu.
Les élèves seront initiés aux techniques du jeu théâtral, tout en apprenant à construire un projet commun, mettant leurs différences au service de ce projet.

Les élèves ont la possibilité de participer à des projets pluridisciplinaires durant l'année scolaire, notamment lors de spectacles.

Pour qui ? tous les enfants à partir de 8 ans et sans limite d'âge pour les adultes. Il n'y a aucune sélection.

Objectifs pédagogiques :
- Développement des techniques du jeu théâtral
- Développement des qualités sensorielles : écoute…
- Développement de l'oralité
- Développement de la créativité
- Mémorisation des textes

Organisation pédagogique :
L'emploi du temps des groupes d'élèves est établi en fonction des âges et des niveaux. Pour ces raisons, un groupe peut éventuellement accueillir plusieurs niveaux, dans une même tranche d'âge.

Le cursus est organisé en 3 cycles :
- un cycle d'éveil : durée 3 ans
- un cycle d'Initiation (1 et 2) : durée 4 ans
- un cycle de détermination : durée 3 ans

L'évaluation se fait tout au long de l'année par le professeur qui s'attache à la progression de l'élève. Les élèves s'évaluent également eux-même au sein du groupe ; ils verbalisent ce qui fonctionne bien ou non, ce qu'il faut améliorer, échangent leurs idées et cherchent ensemble les solutions, avec l'aide du professeur.

Périodiquement, les élèves de tous niveaux sont amenés à se produire sur scène, au sein de l'EMEA ou en dehors.
Toutes ces représentations en public permettent aux élèves de :
- rencontrer les élèves des autres groupes, voir leur travail, échanger avec eux…
- se confronter au regard du public
- investir un vrai théâtre, en explorer tous les coins (plateau, coulisses, loges, régie…)
- rencontrer les professionnels du métier : régisseurs lumière, son
- goûter à la notion de partage tant avec les « collègues de jeu », qu'avec le public
- éprouver la satisfaction, la joie, la sensation de réussite d'avoir mené au bout la réalisation d'un projet commun dans lequel chacun aura trouvé sa place.

LE CYCLE ÉVEIL : 8- 11 ans (primaire)

Les premiers apprentissages consistent à acquérir les notions suivantes :

- se positionner dans l'espace : prise de conscience de l'espace de jeu et de son corps dans cet espace, se positionner par rapport aux autres acteurs, au public, se repérer, s'organiser
- prendre conscience de sa voix, de son souffle et de sa respiration
- prendre la parole
- positionner son regard
- improviser : de façon muette (travail du corps, de la gestuelle, des sons, des rythmes…) ou avec des mots.
- comprendre ce qui se joue, ce que dit le texte et ce qui est à imaginer, à créer.

Séance Type :

- exercices de concentration, relaxation, détente, de « recentration », sur des bases d'exercices du type yoga/sophrologie (respiration profonde, visualisation de son corps, relâchement des tensions).
- exercices sur le corps : les muscles, l'exploration de l'espace, l'écoute, la gestuelle/le mouvement, l'exploration des sens, le rythme et la voix (diction, respiration, placer sa voix…)
- improvisations
- travail sur le texte
- travail d'écriture guidée à partir d'un thème

LE CYCLE INITIATION : Initiation 1 : 11-13 ans et Initiation 2 : 13-15 ans

En prolongement du cycle Éveil ou en initiation pour les débutants.

Pour les Initiation 1 et 2, les textes abordés sont issus du répertoire contemporain, adaptés à l'âge des élèves.

Pour les Initiation 2, des textes du répertoires classiques peuvent déjà être abordés.

Le travail d'écriture collective à partir d'improvisation peut se prolonger.

LE CYCLE 1 de Détermination : 15-18 ans

C'est le cycle de la maturité. Les bases ont été posées.

- développement d'une disponibilité corporelle et vocale : corps, voix, gestuelle
- travail sur les personnages, les intentions de jeux…
- travail sur la diction, le souffle, les intonations, les inflexions
- développement de l'imagination avec un travail d'improvisation

L'élève peut aborder les personnages classiques du répertoire tout en continuant à explorer les textes contemporains. Il peut proposer un projet personnel qui sera travaillé en amont avec le professeur dans le cadre de la « classe libre ».

LE CYCLE 2 / FORMATION DES ADULTES : 18 ans et plus

Ce cours s'adresse aux élèves débutants comme aux élèves ayant déjà une expérience de la scène.

Dans une approche ludique et bienveillante, les exercices, jeux et improvisations proposés sont adaptés en fonction du niveau de pratique de l'élève. Plusieurs textes sont travaillés durant l'année : textes courts collectifs ou en solo.

Un spectacle où tout le groupe se produit clôture l'année.

- développement de l'imaginaire et la créativité
- travail des bases du comédiens « corps-voix-regard »
- développement des techniques de respiration et de relaxation